



BULLETIN D'INFORMATIONS

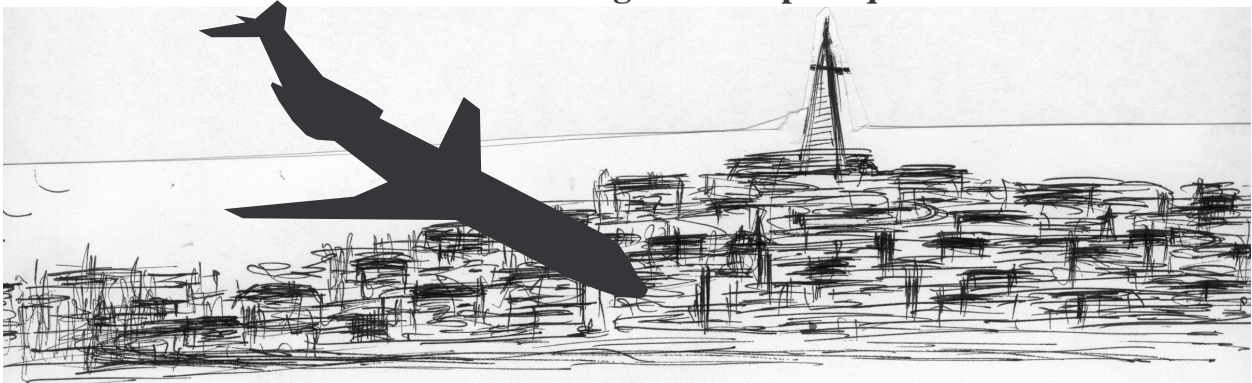
Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon-Satolas

Siège : mairie 38540 HEYRIEUX Tél/fax : 04.72.48.76.79

Internet : <http://assoc.wanadoo.fr/acenas> e-mail : acenas@wanadoo.fr

ON A FROLE LE CRASH A GRENAY

Par un épais brouillard, ses instruments d'approche en panne, le BOEING 737 d'AIR ALGERIE totalement aveugle n'était plus qu'à 60 mètres du sol...



Olivier BADIN, un habitant de Grenay, témoigne : « J'étais à la chasse en limite des carrières MOS à Grenay. C'est là que vers midi, j'ai vu l'avion surgir de la brume, le train d'atterrissage sorti. Il était extrêmement bas. J'ai cru qu'il allait accrocher la butte de terre. »

Après avoir caché pendant plus d'un mois, puis nié les faits, l'aéroport et la compagnie reconnaissent la gravité de l'incident. En page 2 : tous les détails de cette scandaleuse affaire.

SATOLAS 3ème AEROPORT PARISIEN ?

ORLY est saturé. ROISSY, avec une progression de 13 % par an, atteindra d'ici 2006 sa limite de 55 millions de passagers.

2 options

- construire un 3^{ème} aéroport en région parisienne
- ou transférer le trafic sur la province, et notamment à SATOLAS, qui met en avant ses possibilités d'extension.

JC GAYSSOT, Ministre des Transports, doit prendre une décision en septembre 2000.

Joignez-vous à nous

20 mai 2000 manifestation nationale à PARIS
pour un 3^{ème} aéroport, contre les vols de nuit et les nuisances

(bulletin de participation page 4)

UN CRASH EVITE DE JUSTESSE

(Suite page 1)

Pendant plus d'un mois, l'aéroport dissimule l'incident du 2 janvier 2000 qui aurait pu coûter la vie aux passagers et aux riverains survolés. Informée début février par des sources sûres, l'ACENAS alerte la presse. L'aéroport dément puis sous la pression médiatique reconnaît finalement la gravité des faits.

L'ACENAS exige des explications et intervient immédiatement auprès de l'Inspection Générale de l'Aviation Civile (BEA), du Ministère des Transports et de la Compagnie AIR ALGERIE.

VOICI LA VERSION OFFICIELLE

● Courrier du 2 mars 2000, Mr DEBOUVERIE, Directeur de l'Aviation Civile Centre-Est : à 4 km des pistes (GRENAY) « *l'avion s'est retrouvé à une hauteur inférieure à 60 mètres au moment de la remise des gaz* ». L'avion - totalement aveugle - a ensuite été dérouté vers Grenoble.

● Courrier du 18 mars 2000, Mr ANNAD, Directeur des Opérations Aériennes d'AIR ALGERIE : « *il a été constaté par l'équipage une panne totale des 2 ILS (instruments de bord guidant l'avion) avec une embardée et plongée rapide vers le sol* ».

Mr ANNAD précise encore « *qu'AIR ALGERIE a arrêté un programme de recyclage et de contrôle de l'équipage de conduite* » avant leur remise en opération.

DES CONCLUSIONS SANS APPEL

⇒ **ABSENCE DE TRANSPARENCE DE L'AEROPORT**

Si l'ACENAS n'était pas intervenue, cette affaire n'aurait jamais été rendue publique. Combien de fois avons nous échappé au drame ? Quelle crédibilité peut-on accorder à l'aéroport ? Le journal de propagande de l'aéroport « Dialogue » se garde bien d'évoquer les incidents.

☞ 1998 = 200 alarmes de risques d'écrasement sur 15 mois, toutes justifiées (source Air et Cosmos)

☞ 1999 = 450 alarmes de risques d'écrasement au sol (source aviation civile)

⇒ **LA RESPONSABILITE DE LA COMPAGNIE ?**

Comment les 2 instruments d'assistance à la navigation (ILS) ont-ils pu tomber en panne simultanément ? Défaut de maintenance ?

Pourquoi avoir tenté cette approche par un épais brouillard au lieu de se dérouter directement vers Grenoble ? Erreur grave d'appréciation du pilote ? Raisons financières ?

⇒ **LA VERITE A L'AVENIR ?**

Lors de notre rencontre avec le Préfet de Région le 13 mars, nous avons demandé la transparence sur les incidents. Ce dernier nous a indiqué que cette décision devait être prise à un niveau supérieur... Risque commercial pour les compagnies ? Mauvaise image de l'aéroport ? Peur de faire réagir la population ? **Nous avons droit à la vérité !**



Le savez-vous : **BOEING annonce un crash par semaine en 2010**

DES DOSSIERS DECISIFS

LES VOLS DE NUIT

- Un décret (Gazzetta Ufficiale 295 du 17/12/99) vient d'interdire les vols de nuit dans tous les aéroports de province italiens
- La commission européenne est d'avis que les mouvements d'avions, notamment la nuit, sont une source de nuisance et doivent dès lors être réduits (JOCE 30/06/97).
- Le gouvernement belge travaille sur la fermeture de nuit de l'aéroport de Bruxelles.

A Satolas avec près de 50 vols par nuit, les gestionnaires de l'aéroport refusent d'inscrire l'interdiction des vols de nuit et la limitation du nombre de mouvements d'avions dans la charte de l'environnement. Si la situation n'évolue pas rapidement, nous aurons besoin de vous pour des actions de terrain...

SATOLAS 3^{ème} aéroport parisien ?

Dans son interview du 28/03/00 au Progrès, Bernard CHAFFANGE, Directeur de l'Aéroport déclare :
« ... Genève sera saturé. Roissy aussi. J'espère qu'il n'y aura pas de 3^{ème} aéroport en région parisienne, je finis par le croire. Donc l'aéroport en France sur lequel il restera de la capacité ce sera Satolas, c'est clair... »

Qu'en pensez-vous ? Etes-vous prêts à devenir les otages de cette ambition démesurée ?

Venez à PARIS, le 20 mai 2000 vous associer à la manifestation nationale des riverains d'aéroports pour réclamer un 3^{ème} aéroport, l'interdiction des vols de nuit et la réduction des nuisances

ACTIONS EN JUSTICE ENGAGEES PAR L'ACENAS (au 13/04/2000)

5 PROCES AU CONSEIL D'ETAT

Contre	Objet du recours	Date
Le Premier Ministre	Autoroute A 432 déplacée hors du site aéroportuaire pour faciliter l'extension.	Janvier 2000
Le Ministre des Transports	APPM (réservation d'extension) sans débat public	Janvier 2000
Préfectures Rhône-Ain –Isère	Projet de Protection du Développement de l'aéroport (PPDA*) = gel urbanisme dans 20 communes	Janvier 2000
Commission National du Débat Public	Refus d'organiser un débat public (date butoir août 1996 inacceptable)	Février 2000
Préfectures Rhône-Ain –Isère	PROJET D'INTERET GENERAL de protection du développement de l'aéroport par le gel de l'urbanisme	Mars 2000

4 PROCES AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON

contre les subventions à l'aéroport :

CONSEIL REGIONAL (200 millions et 20 millions F),
CONSEIL GENERAL DE L'AIN (18 MF), COURLY (72 MF)

Dates à retenir :

- 20 mai 2000 = manifestation nationale à PARIS
- 14 juin 2000 20H30 = assemblée générale de l'ACENAS Hall de la Concorde ST LAURENT
- 29 juin 2000 11 H = « inauguration » de l'aéroport Lyon St Exupéry...



MANIFESTATION A PARIS LE 20 MAI 2000

BULLETIN DE PARTICIPATION

à retourner d'urgence à l'ACENAS BP mairie 38540 HEYRIEUX

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Tél. :

OUI je souhaite participer à la manifestation à ROISSY. Je fais une réservation pour

..... personnes X 100,- F et je joins un chèque de participation de FF

Point de ramassage en car : ☐ Heyrieux, foyer rural **2h du matin**

☐ St Laurent Place marché **2h 10**

☐ Jonage, place Hôtel de Ville **2h 30**

Arrivée à ROISSY vers 9 H - retour sur LYON vers 23 H

Date :

Signature :



ACENAS.

Mairie d'Heyrieux
38540 HEYRIEUX

renouvellement

Association Contre l'Extension et
les Nuisances de l'Aéroport de Lyon-Satolas
Tél/fax : 04.72.48.76.79

ADHESION JUIN 2000/JUIN 2001

☐ Première adhésion ☐ Renouvellement

Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

e-mail : _____ (pour transmission infos)

● Adhésion par personne pour l'exercice juin 2000/juin 2001 :

..... x ☐ 30,00 F ou x ☐ 50,00 F (membre bienfaiteur)

● Je suis prêt à distribuer des bulletins d'informations dans un secteur de ma commune ☐

● J'apporte mon soutien financier aux actions de l'ACENAS et je fais un DON de :

☐ 50 F ☐ 100 F ☐ 200 F ☐ autres

(Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts,
conformément à l'article 200-2 du code général des impôts)

Date :

Signature :